2018

Concours ROBAFIS™

AUTORISATION DE PRISES DE VUE ET DE REPRODUCTION (photographies et films)

Établissement d'enseignement (participants des équipes) :
Entreprise (participants invités ou membres de l'organisation) :

J'autorise les organisateurs de la 13ème édition du concours RobAFIS™ et l'AFIS, à me photographier et à me filmer lors des épreuves de la finale qui se déroulera à Nancy les 4 et 5 décembre 2018, dans les locaux de SIGMA Clermont, et à utiliser ces sources pour les besoins de communication de l'AFIS.

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit au nom, j'autorise les Services communication missionnés par l'AFIS à enregistrer, reproduire et communiquer au public les photographies et séquences vidéo prises pendant la finale, par tout moyen qu'ils jugeront utile : retransmission en direct, article de presse, revue, plaquette promotionnelle, sites Internet institutionnels.

Les bénéficiaires de l'autorisation s'interdisent expressément de procéder à une exploitation des photos et films susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, ou à toute autre exploitation préjudiciable. De même est exclue toute exploitation à caractère commercial.

Une seule fiche commune à remplir pour les participants de chaque équipe.

Nom / Prénom	Signature